

LE 16 AOÛT 2016

Bonjour,

Les négociations entre Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) continuent, mais, malheureusement, nous ne sommes toujours pas plus près de trouver une solution. Au cours des dix prochains jours, nous nous attendons à ce que le Syndicat prenne certaines mesures en prévision de l'expiration de son mandat de grève.

Le mandat de grève de 60 jours, confié au Syndicat par ses membres lors d'un vote tenu plus tôt cette année, prendra fin le 25 août 2016. Cet échéancier est établi dans le *Code canadien du travail*. Au lieu d'obtenir le soutien renouvelé de ses membres au moyen d'un vote, le Syndicat est à examiner d'autres voies pour prolonger la durée de son mandat de grève.

Selon les options qui s'offrent au STTP, on peut s'attendre à ce qu'il émette un préavis de grève de 72 heures d'ici le 25 août. Cela ne signifie pas nécessairement que cet avis sera accompagné d'un arrêt de travail à grande échelle, car, dans une communication publiée récemment, le Syndicat a répété qu'il ne désirait pas déclencher une grève.

Je regrette de ne pas pouvoir vous procurer plus de certitude ou d'assurance pour l'instant. Mon équipe et moi continuerons de vous fournir des mises à jour périodiques pour que vous puissiez prendre les bonnes décisions pour votre entreprise.

Nous demeurons engagés à conclure des conventions qui sont équitables pour nos employés et qui nous permettent de continuer d'offrir les services dont nos clients ont besoin à des tarifs abordables.

Sincères salutations,



Serge Pitre  
Vice-président, Ventes  
Société canadienne des postes